

ALGERIE TELECOM - SPA -
EPE/SPA au capital social de 115.000.000.00 de DA RC n°02b18083
Direction Opérationnelle de Béchar

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°07/AT/DO08/SDFS/DAL/ACHAT/2021

La Direction Opérationnelle de Bechar lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ouvert à la concurrence pour la réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques à travers la wilaya de Béchar:

N°	Intitulé de l'opération	CNSISTANCE EN KM
01	CT BENI OUNIF(EMBRANCHEMENT RN06)-SITE GUETRANI (DALAA EL BAYDA-GUETRANI)	27.5
02	CT BENI OUNIF(EMBRANCHEMENT RN06)-SITE GUETRANI (EMBRANCHEMENT RN06-DALAA EL BAYDA)	28
03	ROND POINT ARROCADE SUD-RFH 33	18
04	ROND POINT ARROCADE SUD-CT BECHAR	5.5
05	STATION MABKHOUTI- ROND POINT KENADSA	17.5
06	CA BECHAR-CAH BECHAR	0.950
07	BRETELLE AXE BECHAR ORAN-RASMAR	3
08	BRETELLE AXE BECHAR ORAN-HASSI 20	1.1
09	BRETELLE AXE BECHAR ORAN- SITE ATM BENI OUNIF	2.5

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie :

- Palier 01 : Pour les lots inférieurs ou égaux à 10 Km:

- Les entreprises ayant la qualification (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics.

Algérie Telecom
Direction Opérationnelle Bechar
Sous-direction Fonctions Support

- Les entreprises sans qualification et sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications.
- Les entreprises nouvellement créées
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ et CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantage conférés par ces dispositifs.

- Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service achat de la DO de Bechar- nouveau siège face université Tahri mohammed Béchar contre paiement de la somme de 5 000 DA non remboursable à verser au compte : **BNA Agence de Béchar N° : 001 00412 03 000000 55/40**

Les offres doivent être composées de :

Le dossier administratif : A insérer dans une enveloppe à part fermée portant uniquement la mention « dossier administratif »

L'offre technique : A insérer dans une enveloppe à part fermée portant uniquement la mention « Offre Technique »

L'offre financière : A insérer dans une enveloppe à part fermée portant uniquement la mention « Offre financière ».

Les trois offres - administratif, technique et financière- accompagnées des pièces réglementaires (exigées dans le cahier des charges), doivent être déposées au niveau du service des Achats du Direction Opérationnelle de Béchar, face université Tahri mohammed Béchar sous enveloppe principale anonyme portant la mention suivante :

Appel d'offres n° 07/2021

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

Adresse : nouveau siège de la DO face université tahri mohammed

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble de pièces exigées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours,

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres à 14h00 à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ainsi qu'au site web d'Algérie Télécom.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique au siège de la DO face université tahri mohammed Béchar le dernier jour de dépôt à 14h00.



Algérie Telecom
Direction Opérationnelle Bechar
Sous-direction Fonctions Support

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de 180 jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

Béchar Le :
Le Directeur Opérationnel de Béchar